

RE: pollution par station d'épuration sur zone karstique

14 mars 2019 16:36

de: **Moulin Marc**<m.moulin@brgm.fr>
à: bernard-beniere@orange.fr;
cc: c.mirgon@brgm.fr; jl.lambeaux@brgm.fr;

Je crois qu'il y a un léger malentendu. Je ne vous ai pas dit qu'il n'y avait pas d'eau dans ce secteur, d'ailleurs la présence de marais et la toponymie en témoignent. Je dis simplement que les formations superficielles, si elles peuvent le siège d'écoulements d'eau souterraine peu profonde, sont globalement peu perméable, donc que les débits qui transitent doivent être relativement faibles.

Mais tout d'abord, merci de la carte que je ne connaissais pas. De quelle étude est-elle tirée ? (si vous avez les refs exactes marquée sur le doc, cela me permettrait peut-être d'en retrouver un exemplaire).

Cela dit, elle ne contredit pas ce que je vous ai dit, même si le terme « karstique » est peut-être employé abusivement (les formations calcaires ne sont pas toujours karstifiées). La carte montre effectivement clairement que des écoulements sont issus des formations sous-jacentes, et que leur direction générale est globalement sud – nord (le long de la Crau de Châteaurenard, vers la Durance, niveau de base) et, plus localement SE – NO. Il s'agit en effet probablement de la décharge de nappes au sein des formations sous-jacentes, qui se caractérise par l'apparition de sources (« les fameux Laurons »). Normalement, la qualité de l'eau issue directement des Laurons ne devrait pas être impactée par les STEU, mais il est probable que si des rejets de STEU dans ces formations, elles vont venir se mélanger aux eaux souterraines « superficielles » qui s'écoulent probablement lentement. Il faudrait connaître les processus de ces STEU pour estimer la qualité de ces rejets.

Vous consommez de l'eau souterraine issue de puits dans ces colluvions ?

Vous êtes en aval de ces installations ?

Il vous faudrait contacter l'ARS des Bouches-du-Rhône (si vous ne l'avez déjà fait) car cette agence doit, avec les services de Service de Police de l'Eau (DDTM 13) faire appliquer le Règlement Sanitaire Départemental.

Je ne peux pas vous dire grand-chose de plus.

Cordialement,



Marc MOULIN
Hydrogéologue

BRGM PACA

117, avenue de Luminy - BP 168

13276 Marseille Cedex 09 - France

Tél. : +33 (0)4 91 17 20 48 / +33 (0)4 91 17 74

77

m.moulin@brgm.fr

BRGM - SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL

www.brgm.fr | [Newsletter BRGM Infos](#)



De : Bernard BENIERE <bernard-beniere@orange.fr>

Envoyé : jeudi 14 mars 2019 16:01

À : Moulin Marc <m.moulin@brgm.fr>

Cc : Lambeaux Jean-Louis <jl.lambeaux@brgm.fr>; Mirgon Carola <c.mirgon@brgm.fr>

Objet : pollution par station d'épuration sur zone karstique

Merci pour votre réponse

mais tout de même je suis entouré de laurons (emergences karstiques) d'après le professeur GOUVERNET de maurice PEZET et des nalyses du BRGM de 1973

l'hydrogeologue HEURFIN le confirme également

les laurons sont bien des emergences karstiques de la nappe captive sous pression

les laurons sont de niveau constant été comme hiver et de plus en plus nombreux

tous les ruisseaux et rivieres de ce secteur naissent de ces laurons

vous devriez venir dans ce secteur ,

pouvez vous revoir votre analyse, nous sommes vraiment pollués par ces 2 STEP et de nombreuses pathologies digestives sont constatées.

cordialement

Bernard BENIERE

0616318488